

COMITÉ SYNDICAL

Séance du mercredi 10 décembre 2025

Délibération 2025_12_31

Objet: Modification du tableau des emplois

Le dix décembre deux mille vingt-cinq, à neuf heures et trente minutes à Vertou s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du quatre décembre deux mille vingt-quatre, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents: 8 (pour 14 voix)

M. Jean-Sébastien GUITTON (4 voix); Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ (3 voix); Mme Christine CHEVALIER (2 voix); M. Yannick BENOIST (1 voix); M. Claude CAUDAL (1 voix); M. Thierry COIGNET (1 voix); M. Jean-Marc MÉNARD (1 voix); M. Jacques MONCORGER (1 voix).

Absents représentés : 7 (pour 15 voix)

M. Jean-Claude LEMASSON (4 voix) donne pouvoir à Mme Christine CHEVALIER ; M. Éric PROVOST (3 voix) donne pouvoir à M. CAUDAL ; M. Jean-Luc SECHET (3 voix) donne pouvoir à Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ ; M. Joseph DAVID (2 voix) donne pouvoir à M. Jean-Marc MÉNARD ; M. Christophe DOUGÉ (1 voix) donne pouvoir à M. Yannick BENOIST ; M. Daniel GUILLÉ (1 voix) donne pouvoir à M. Jacques MONCORGER ; M. Luc NORMAND (1 voix) donne pouvoir à M. Thierry COIGNET

Absents excusés :

M. Jean-Pierre BRU ; M. Jean CHARRIER ; Olivier DEMARTY ; Mme Sylvie GAUTREAU ; Roger GUYON ; Jean-Luc SECHET ; Rémy ORHON ; M. Jacques ROBERT

Assistaient également :

M. Laurent JOSEPH (Directeur) ; Mme Julie PIERRE (Responsable du pôle SAGE) ; M. Florian HASCOËT (Responsable du pôle administratif) ; Mme Laurence LE ROY (Responsable du pôle GEMAPI) ; Mme Véronique MERLET (Comptable)

Secrétaire de séance: Christine CHEVALIER

Nombre de présents ou représentés: 15

Quorum : 12

Nombre de voix exprimées: 29

Pour : 29 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

EXPOSÉ DES MOTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la fonction publique ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial de la fonction publique territoriale en date du 31 mai 2024 approuvant la suppression des emplois non pourvus.

Vu le rapport.

Considérant l'exposé suivant :

Il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Il apparaît nécessaire de procéder à la suppression au tableau des effectifs, les emplois qui ne répondent plus aux besoins du syndicat et d'en faire évoluer d'autre. Il propose la mise à jour du tableau des emplois.

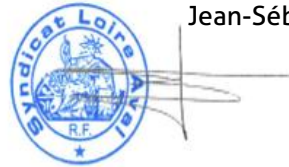
**Après en avoir délibéré,
le comité syndical :**

- **Décide** d'adopter le tableau des emplois annexé à la présente délibération qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2026 ;
- **Précise** que les précédentes délibérations fixant le tableau des emplois sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente ;
- **Autorise** le Président à signer tout acte ou document nécessaire à l'application de la présente décision.

Fait à Vertou, le 10 décembre 2025

Le Président,

Jean-Sébastien GUITTON



Filière	Emploi	Grade minimum	Grade maximum	Permanent	Temps de travail	Susceptible d'être pourvu par voie contractuelle	Postes pourvus	Postes vacants
Administrative	Responsable du pôle administratif	Attaché.e (A)	Attaché.e (A)	x	35/35 ^e	Oui (motif : technicité particulière)		
	Chargé de communication-concertation	Attaché.e (A)	Attaché.e (A)	x	35/35 ^e	Oui (motif : technicité particulière)		
	Assistant administratif - comptable	Adjoint administratif (C)	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe (C)	x	35/35 ^e	Oui (motif : technicité particulière)		
	Assistant administratif	Adjoint.e administratif (C)	Adjoint.e administratif principal 1 ^{ère} classe (C)		17.5/35 ^e	Oui (motif : renfort temporaire)		
Technique	Responsable du pôle GEMAPI	Ingénieur.e (A)	Ingénieur principal	x	35/35 ^e	Oui (motif : technicité particulière)	x	
	Animateur SAGE	Ingénieur.e (A)	Ingénieur principal	x	35/35 ^e	Oui (motif : technicité particulière)	x	
	Responsable du pôle Animation SAGE-Coordination des contrats	Ingénieur.e (A)	Ingénieur principal	x	35/35 ^e	Oui (motif : technicité particulière)	x	
	Chargé de mission Qualité des eaux	Ingénieur.e (A)	Ingénieur.e (A)	x	35/35 ^e	Oui (motif : technicité particulière)	x	
	Chargé de mission évaluation	Ingénieur.e (A)	Ingénieur.e (A)	x	35/35 ^e	Oui (motif : transfert)	x	
	Chargé de mission ASTER	Ingénieur.e (A)	Ingénieur.e (A)	x	35/35 ^e	Oui (motif : technicité particulière)	x	
	Chargé de mission Gestion quantitative	Ingénieur.e (A)	Ingénieur.e (A)		35/35 ^e	Oui (motif : renfort temporaire)		x
	Chargé de mission estuaire	Ingénieur.e (A)	Ingénieur.e (A)		35/35 ^e	Oui (motif : technicité particulière)		x
	Chargé de mission Natura 2000	Ingénieur.e (A)	Ingénieur.e (A)	x	35/35 ^e	Oui (motif : technicité particulière)	x	
	Animateur du Contrat territorial Eau Goulaine Divatte Robinets	Ingénieur.e (A)	Ingénieur.e (A)	x	35/35 ^e	Oui (motif : technicité particulière)	x	
	Animateur pollutions diffuses - bocage	Technicien principal 1 ^{ère} classe (B)	Ingénieur	x	35/35 ^e	Oui (motif : technicité particulière)	x	
	Technicien de rivière	Technicien.ne	Technicien.ne principal.e 1 ^{ère} classe (B)	x	35/35 ^e	Oui (motif : technicité particulière)	x	
	Technicien environnement	Technicien.ne	Technicien.ne principal.e 1 ^{ère} classe (B)	x	35/35 ^e	Oui (motif : technicité particulière)	x	

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le

Annexe 1



ID : 044-200055127-20251210-2025_12_31-DE

Filière	Emploi	Grade minimum	Grade maximum	Permanent	Temps de travail	Susceptible d'être pourvu par voie contractuelle	Postes pourvus	Postes vacants
Administrative/ Technique	Direction	Attaché.e - Ingénieur.e (A)	Attaché.e principal.e (A) Ingénieur.e principal.e (A)	x	35/35 ^e	Oui (motif : technicité particulière)	x	